



DECISION

RELATIVE A LA COMPOSITION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL

LE PRÉSIDENT DE L'INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL

Vu la loi du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication, notamment son article 49,

Vu le code du patrimoine, notamment ses articles L.131-1, L.132-2-1, L.132-3 et R. 132-34 et suivants,

Vu la décision en date du 14 avril 2023 relative à la création d'un conseil scientifique de l'Institut national de l'audiovisuel (INA),

DÉCIDE

Article 1

Les personnalités qualifiées dont les noms figurent en annexe à la présente décision sont nommées membres du conseil scientifique de l'INA, pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} juillet 2023.

Article 2

Monsieur Arnaud Esquerré est nommé président du conseil scientifique de l'INA.

Fait à Bry-sur-Marne, le **12 JUIN 2023**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Laurent Vallet', written over a horizontal line. Below the signature, the name 'Laurent VALLET' is printed in blue capital letters.

Laurent VALLET

Institut National de l'Audiovisuel
Présidence
4, Avenue de l'Europe
94366 Bry Sur Marne Cedex

ANNEXE

Personnalités qualifiées membres du Conseil scientifique de l'INA

1.	M. Fabrice d'ALMEIDA	Université Paris-Panthéon Assas
2.	Mme Julia CAGÉ	Sciences Po
3.	Mme Florence DESCAMPS	École Pratique des Hautes Études
4.	M. Arnaud ESQUERRE	CNRS (IRIS)
5.	M. Christophe GAUTHIER	École nationale des Chartes
6.	Mme Sarah GENSBURGER	Sciences Po
7.	Mme Sandra LAUGIER	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
8.	M. Sylvain PARASIE	Sciences Po (médiab)
9.	Mme Bénédicte SAVOY	Université technique de Berlin
10.	Mme Claire SÉCAIL	CNRS (CERLIS)
11.	M. Laurent VÉRAY	Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3